

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Hélène-de-Bagot	2021 07 11
	Année Mois Jour

Page _____ de _____

Les bureaux de vote le jour du scrutin, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

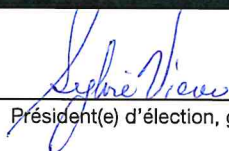
Bureau de vote	Endroit (adresse)
1 à 4	421, 4e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h le

2021	07	11
Année	Mois	Jour

.

SIGNATURE



Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2021-10-05
Année Mois Jour